



# Musique Municipale du Mans

La Musique Municipale du Mans, composée de deux orchestres - l'Orchestre d'Harmonie et l'Orchestre Symphonique, réunissant à eux deux une centaine de musiciens amateurs - organise de nombreux concerts (entrée libre) tout au long de l'année avec des programmes variés afin de satisfaire un large public. L'Orchestre d'Harmonie est également présent à l'ensemble des cérémonies officielles de la ville du Mans.

Les coûts engendrés pour l'organisation des concerts et manifestations sont sans cesse croissants. Afin d'assurer la pérennisation et le développement de notre action musicale, nous vous proposons de devenir :

**MEMBRE de SOUTIEN à la MUSIQUE MUNICIPALE du MANS**

**Vous pouvez bénéficier d'une déduction fiscale de 66% du don effectué pour un particulier (60% pour une entreprise dans le cadre du Mécénat).**

Merci de retourner le bulletin d'adhésion ci-après accompagné de votre chèque ou tout autre mode de paiement à :

Musique Municipale du Mans – 54 Grande-Rue 72000 Le Mans



OUI Je souhaite apporter mon soutien à la Musique Municipale du Mans pour l'année 2025.

Je fais un don de :  30€  40€  50€  Autre montant .....€

Association loi 1901  
N° SIRET : 378 526 289 00012  
Déclarée en Préfecture n° W723002992  
Association reconnue d'intérêt général

Par - Chèque bancaire ou postal à l'ordre de la Musique Municipale du Mans

Ou - Virement sur banque : CCM 72 Le Mans Pontlieue Compte : FR76 1548 9048 1800 0708 2640 114 BIC : CMCIFR2A

Nom / Prénom ou Société .....

Adresse..... e-mail .....

La MMM s'engage à ne pas communiquer mes données personnelles.

Le ..... Signature

Un reçu fiscal vous sera adressé en retour.